

## **DIRECTIVE VALANT MISE EN ŒUVRE DE LA MÉTHODE «PIKAS» EN CAS DE HARCÈLEMENT**

Dans un souci d'amélioration du bien-être des élèves et de leur faire comprendre l'importance de contribuer à un climat d'école propice aux apprentissages, l'Institut favorise, depuis de nombreuses années, des actions de prévention dans le domaine de la santé et des relations entre élèves.

Pour mieux agir sur des situations de harcèlement ou d'intimidation, nous avons créé un groupe composé de la psychologue scolaire, d'enseignants et de cadres de l'Institut (ci-après le Groupe) qui appliquera la méthode de la préoccupation partagée (ou Méthode « Pikas » du nom de son créateur norvégien).

Cette approche non stigmatisant vise à mettre fin aux problématiques de harcèlement en déconstruisant le phénomène de groupe sous-jacent à ce genre de comportements et en mettant les élèves (à commencer par les potentiels intimidateurs) en situation de chercher par eux-mêmes des solutions à ces situations inacceptables.

Un membre du Groupe s'entretient individuellement avec les élèves impliqués dans la situation de harcèlement en vue de résoudre la situation. Pour des raisons d'efficacité et de réactivité, le déclenchement et le déroulement du processus d'entretien ne sont pas signalés aux parents par l'Institut. Cependant, si la personne harcelée y consent ou encore si la situation est grave, l'Institut informera les parents.

L'Institut se réserve en tout état de cause le droit d'utiliser la voie des sanctions réglementaires avec toute la sévérité requise au gré de sa propre appréciation de la situation, notamment si le ou les harceleurs persistent dans leur attitude, s'il y a récurrence, si nous constatons un manque de collaboration dans le cadre du processus «Pikas» ou encore dans les cas présentant une certaine gravité.

Enfin, l'Institut continuera à renforcer son dispositif de prévention et d'accompagnement dans le but de modifier progressivement la culture de l'ensemble des élèves sur un phénomène parfois amplifié par l'usage débridé des réseaux sociaux.